FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES

ET ÉTUDIANTS - SERVICES

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2025

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTAT FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT DES RÉSULTATS	4
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	5
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7-11
TABLEAU 1 - ACHATS EN GROS - MATÉRIEL D'ORIENTATION ET DE PROMOTION	12
TABLEAU 2 - PROGRAMME DE RABAIS	13
TABLEAU 3 - SERVICES RELATIFS AU GUIDE ÉTUDIANT	14
TABLEAU 4 - PROGRAMME RÉSEAU-SANTÉ ÉTUDIANT NATIONAL	15

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDENTS

Aux membres de la :

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services au 30 juin 2025 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services de poursuivre son fonctionnement, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services ou de mettre un terme à son activité ou s'il n'y a aucune autre solution réaliste.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont jugées significatives s'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes canadiennes d'audit généralement reconnues, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique pendant l'audit entier. En outre :

• nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative découlant d'une erreur, car la fraude peut comporter la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

• nous acquérons une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services.

• nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que des informations connexes fournies par celle-ci.

• nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de la mise en pratique par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations sont insuffisantes, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations pourraient par ailleurs amener la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services à cesser son exploitation.

• nous évaluons la présentation globale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et déterminons si les états représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante de contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Parker Prins Lebano

Parker Prins Lebano Comptables professionnels agréés Société professionnelle
Autorisée à exercer l'expertise comptable par l'organisation Comptables professionnels agréés de l'Ontario

Ottawa (Ontario)
le 31 octobre 2025

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2025

	2025	2024
ACTIF		
À COURT TERME		
Trésorerie	**1 123 049 $**	630 544 $
Créances clients et autres débiteurs (Note 3)	**94 004**	34 838
Avances à des apparentés (Note 4)	**3 483 409**	3 516 829
Stocks (Note 5)	**61 448**	64 421
	4 761 910	4 246 632
IMMOBILISATIONS (Note 8)	**1 065**	3 194
	4 762 975 $	4 249 826 $
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (Note 6)	**526 014 $**	547 809 $
Dépôts au titre de programmes (Note 7)	**-**	7 284
	526 014	555 093
ACTIFS NETS		
Fonds non affectés	**3 549 814**	3 007 586
Réserve pour éventualités internes	**578 051**	578 051
Fonds de défense juridique	**109 096**	109 096
	4 236 961	3 694 733
	4 762 975 $	4 249 826 $

Au nom de l'exécutif national :

_____ Président _____ Trésorière

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

	2025	2024
PRODUITS		
Achats en gros - Matériel d'orientation et de promotion (Tableau 1)	**100 654 $**	56 141 $
Programme de rabais (Tableau 2)	**39 244**	48 746
Services relatifs au Guide étudiant (Tableau 3)	**79 202**	173 331
Produits financier	**5 279**	4 398
Cotisations des membres	**976 818**	1 035 806
Programme Réseau - santé étudiant national (Tableau 4)	**652 233**	470 159
	1 853 430	1 788 581
CHARGES		
Administration et frais de bureau	**142 093**	207 387
Amortissement des immobilisations corporelles	**2 129**	2 131
Caucus des étudiants noirs	**20 670**	38 667
(Récupération de) créances irrécouvrables	**(60)**	4 266
Achats en gros - Matériel d'orientation et de promotion (Tableau 1)	**120 007**	72 867
Communications	**5 961**	14 662
Répartition aux organismes provinciaux	**137 705**	138 166
Caucus national des 2e et 3e cycles	**64 936**	71 025
Programme de rabais (Tableau 2)	**47 259**	103 771
Services relatifs au Guide étudiant (Tableau 3)	**98 038**	204 089
Adhésions et rayonnement	**43 474**	38 205
Divers	**654**	650
Réunions des membres de l'exécutif national	**37 387**	12 839
Rémunération des membres de l'exécutif national	**60 169**	55 607
Assemblées générales nationales	**156 830**	140 314
Programme Réseau - santé étudiant national (Tableau 4)	**321 614**	212 673
Honoraires professionnels	**21 877**	10 634
Loyer	**15 707**	12 748
Services - Site Web	**14 752**	12 912
	1 311 202	1 353 613
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**542 228 $**	434 968 $

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

	Fonds de réserve pour éventualités internes	Fonds de défense Juridique	Fonds non affectés	**2025**	2024
Actif net au début de l'exercice	578 051 $	109 096 $	3 007 586 $	**3 694 733 $**	3 259 765 $
Excédent des produits sur les charges	-	-	542 228	**542 228**	434 968
Actif net à la fin de l'exercice	578 051 $	109 096 $	3 549 814 $	**4 236 961 $**	3 694 733 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

	2025	2024
ACTIVITIÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	**542 228 $**	434 968 $
Articles n'affectant pas les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	**2 129**	2 131
	544 357	437 099
Variation des comptes du fonds de roulement :		
Créances clients et autres débiteurs	**(59 166)**	(31 314)
Stocks	**2 973**	3 759
Charges payées d'avance	**-**	869
Créditeurs et charges à payer	**(21 795)**	(2 023)
Dépôts au titre des programmes	**(7 284)**	(5 718)
	459 085	402 672
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Avances reçues d'apparentés (versées à des apparentés)	**33 420**	(258 554)
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	**492 505**	144 118
ENCAISSE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**630 544**	486 426
ENCAISSE, À LA FIN DE L'EXERCICE	**1 123 049 $**	630 544 $

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

NOTES COMPLÉMENTAIRES
LE 30 JUIN 2025

1. CONSTITUTION ET NATURE DE L'ORGANISME

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiantes - Services (la « FCEE-Services » ou l'« Organisme » à été constituée sous le régime de la *Loi sur les corporations canadiennes*. L'Organisme est un organisme sans but lucratif, exonéré d'impôts qui fournit des services visant à permettre à ses membres de réaliser des économies. Ses membres sont des étudiantes et étudiants postsecondaires canadiens.

L'Organisme tire ses produits principalement des cotisations versées par les étudiantes et étudiants des universités et des collèges. Chaque campus universitaire et collégial se prononce sur l'adhésion à la Fédération dans le cadre d'un référendum.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, suivant les principles méthodes comptables ci-après.

COMPTABILISATION DES PRODUITS
La Fédération utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits tirés des cotisations des membres sont en fonction du nombre d'étudiants faisant partie du syndicat étudiant. Ces produits sont gagnés sur la base des sessions scolaires des membres, soit généralement les sessions d'automne, d'hiver et d'été, lorsque les montants à recevoir peuvant faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations au programme Réseau-santé étudiant national sont reçues annuellement de l'administrateur du régime et comptabilisées lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits relatifs aux achats en gros, au Programme de rabais (ISIC) et au Guide étudiant sont comptabilisés à titre de produits lorsque la propriété est transférée à l'acheteur et que les montants à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les produits financiers et les autres produits sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si les montants à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

RÉPARTITION DES CHARGES
L'Organisme participe à divers programmes de services aux étudiants. Les coûts associés à chacun de ces programmes sont constitués des frais liés au personnel, des frais des locaux et d'autres charges directement liées à la mise en oeuvre du programme. L'Organisme engage également des charges de fonctionnement général qui sont courantes pour assurer son administration et celle de ses programmes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La Fédération impute les salaires et les avantages sociaux en proportion des heures consacrées par le personnel à chaque programme.

ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION INTERNE
La Fédération maintient un fonds d'actifs net grevés d'une affectation interne appelé Fonds de défense juridique.

Les fonds non affectés comprennent les produits et les charges de la Fédération liés à la prestation du programme et aux activités administratives.

Le Fonds de défense juridique a été établi à titre de fonds d'actifs nets grevés d'une affectation interne pour stabiliser les frais juridiques d'un exercice sur l'autre. Les apports versés dans ce fonds ne peuvent servir à un autre usage sans l'approbation de l'exécutif national.

La réserve pour évantualités internes a été établie à titre de fonds d'actif net restreint à une affectation interne devant servir à financer des dépenses spéciales imprévisibles. Les sommes portées à ce fonds ne peuvent être utilisées à aucune autre fin sans l'autorisation de l'Exécutif national.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants visant à amortir le coût des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative.

	Méthode	**Taux**
Matériel informatique	Méthode linéaire	3 ans

La valeur comptable des immobilisations corporelles est sourmise à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'une immobilisation corporelle n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de son utilisation et de sa sortie éventuelle. Le cas échéant, une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle sur sa juste valeur doit être comptabilisée.

STOCKS
Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moindre des deux montants. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquistion, coûts de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activitiés, diminué des coûts de vente estimatifs.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES
Des bénévoles consacrent du temps pour aider la Fédération à remplir son mandat. Puisqu'il est difficile d'établir leur juste valeur, les apports reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS
L'Organisme comptabilise ses instruments financiers lorsqu'il devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, exclusion faite des opérations entre apparentés, lesquelles sont initialement comptabilisées à leur valeur comptable ou d'échange selon le chapitre 3840, « Opérations entre apparentés ».

La Fédération évalue ultérieurement ses actifs et ses passifs financiers au coût amorti.

Les actifs financiers évalués au coût amorti se composement de la trésorerie, des certificats de placement garanti, des créances clients et autres débiteurs et des avances à des apparentés.

Les passifs financiers évalués au coût amorti se composent des créditeurs et charges à payer et des avances reçues d'apparentés.

Les coûts de transaction engagés pour acquérir un instrument financier sont ajoutés à ce dernier et amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers évalués au coût amorti font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indications de dépréciation. Le montant de la réduction de valeur est comptabilisé dans l'insuffisance des produits sur les charges. La perte de valeur comptabilisée antérieurement peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, directement ou par l'adjustement du compte de provision, à la condition qu'elle ne soit pas supérieure au montant qui aurait été présenté à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée antérieurement. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'insuffisance des produits sur les charges.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE
La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentes, sur les actifs et passifs éventuels présentés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges comptabilisés pendant la période visée par les états financiers. Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer la durée de vie des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, les hypothèses utilisées pour établir la valeur des actifs à long terme, l'évaluation des charges à payer, l'évaluation des cotisations des membres, l'évaluation des stocks et l'évaluation des créances clients. Ces estimations et hypothèses sont revues périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont présentés dans l'insuffisance des produits et des charges au cours des périodes où ils sont apportés.

3. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	2025	2024
Créances clients	**101 322 $**	41 754 $
Taxes de vente à payées	**(2 021)**	(1 560)
	99 301	40 194
Provision pour créances douteuses	**(5 297)**	(5 356)
	94 004 $	34 838 $

4. AVANCES VERSÉES À DES APPARENTÉS / REÇUES D'APPARENTÉS

Chaque fédération d'étudiantes et d'étudiants provinciale compte des membres au sein de l'exécutif national qui régissent la Fédération. La fédération affiliée en Ontario fournit des services à la Fédération moyennant une rétribution établie en fonction du nombre de membres de la Fédération dans le province. La rétribution n'est pas versée au organisme provincial tant que la cotisation na pas été reçue. Au cours de l'exercice, la Fédération a attribué des montants de respectivement 137 705 $ (2024 138 166 $) à la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Ontario. Ces montant sont inclus dans l'état des résultats.

Ces transactions ont été évaluées à leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et convenue entre les apparentés. Les avances ne portent pas intérêt, ne sont pas garanties et sont remboursables sur demande.

Avances à des apparentés

	2025	2024
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants	**3 333 409 $**	3 366 829 $
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Colombie-Britannique	**457 003**	457 003
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Colombie-Britannique (provision)	**(307 003)**	(307 003)
	3 483 409 $	3 516 829 $

5. STOCKS

	2025	2024
Cartes de rabais d'étudiants	**61 448 $**	64 421 $

Le coût des stocks comptabilisés en tant que charge s'est établi à 119 355 $ (2024 - 88 582 $) et est compris dans les charges liées au programme de rabais.

6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2025	2024
Créditeurs	**514 714 $**	531 512 $
Charges à payer	**11 300**	10 170
Salaires à payer	**-**	6 127
	526 014 $	547 809 $

7. DÉPÔTS AU TITRE DES PROGRAMMES

Les dépôts au titre des programmes sont composés des encaissements provenant du Services relatifs au Guide étudiant qui ne remplissent pas les critères de comptabilisation des produits. La comptabilisation de ces montants à titre de produits est reportée aux périodes où les dépenses précisées sont éngagées. Les variations du solde des dépôts au titre des programmes se présentent comme suit :

7. DÉPÔTS AU TITRE DES PROGRAMMES (suite)

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	7 284 $	13 002 $
Montant reçu au cours de l'exercice	-	7 284
Moins : montant comptabilisé à titre de produits pendant l'exercice	(7 284)	(13 002)
Solde à la fin de l'exercice	- $	7 284 $

8. IMMOBILISATIONS

	2025			2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	6 389 $	5 324 $	1 065 $	3 194 $

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités, la Fédération détient un certain nombre d'instruments financiers. La direction est d'avis que la Fédération n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt, de marché ni d'illiquidité important découlant de ces instruments financiers, sauf indication contraire.

RISQUE DE CRÉDIT
La Fédération est exposée au risque de crédit relativement à ses actifs financiers comptabilisés dans l'état de la situation financière. L'exposition de la Fédération au risque de crédit est attribuable aux créances clients et autres débiteurs, et aux avances à des apparentés. La direction est d'avis que le risque de crédit ne constitue pas un risque important pour les autres actifs financiers, et l'exposition à ce risque n'a pas changé depuis la période précédente.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ
Les créditeurs et charges à payer ainsi que les avances à recevoir d'apparentés présentent un risque d'illiquidité pour la Fédération. Le risque d'illiquidité est le risque que la Fédération soit incapable de régler ses obligations envers ses créanciers lorsqu'elles viennent à échéance. La Fédération atténue son exposition au risque d'illiquidité en s'assurant de documenter le moment où les paiements autorisés arrivant à échéance et en maintenant un solde de trésorerie adéquat pour rembourser les fournisseurs et charges à payer et les autres créditeurs. La direction est d'avis que le risque d'illiquidité ne constitue pas un risque important pour la Fédération, et l'exposition à ce risque n'a pas changé depuis la période précédente.

VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE
La valeur comptable des actifs financiers de la Fédération évalués au coût amorti s'élève à 3 638 861 $ (2024 - 3 616 088 $).

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

TABLEAU 1 - ACHATS EN GROS - MATÉRIEL D'ORIENTATION ET DE PROMOTION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

	2025	2024
PRODUITS	**100 654 $**	56 141 $
CHARGES		
Achats en gros et expédition	**109 192**	62 468
Salaires et avantages sociaux	**10 815**	10 399
	120 007	72 867
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**(19 353) $**	(16 726) $

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

TABLEAU 2 - PROGRAMME DE RABAIS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

	2025	2024
PRODUITS	**39 244 $**	48 746 $
CHARGES		
Administration et frais de bureau	**4 402**	4 921
Publicité et promotion	**6 777**	9 176
Communications	**1 437**	3 210
Programme de rabais sur l'achat de cartes	**12 013**	22 224
Frais de déplacement	**508**	10 036
Salaires et avantages sociaux	**22 122**	54 204
	47 259	103 771
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**(8 015) $**	(55 025) $

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

TABLEAU 3 - SERVICES RELATIFS AU GUIDE ÉTUDIANT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

	2025	2024
PRODUITS	**79 202 $**	173 331 $
CHARGES		
Guide étudiant - Impression et expédition	**83 220**	186 285
Divers	**3 510**	6 046
Salaires et avantages sociaux	**11 308**	11 758
	98 038	204 089
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**(18 836) $**	(30 758) $

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

TABLEAU 4 - PROGRAMME RÉSEAU-SANTÉ ÉTUDIANT NATIONAL
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

	2025	2024
PRODUITS	**652 233 $**	470 159 $
CHARGES		
Administration et frais de bureau	**19 077**	21 328
Divers	**23 779**	18 934
Honoraires professionnels et de soutien	**197 501**	79 857
Frais de déplacement	**-**	4 316
Salaires et avantages sociaux	**81 257**	88 238
	321 614	212 673
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**330 619 $**	257 486 $